

postulez sur :
coeur-emplois.fr

Aide soignant.e

Vous aimez **aider** les autres
en leur prodiguant des **soins**
à domicile. Vous savez être
à l'écoute de personnes
fragilisées ou malades et
veiller à leur bien-être.



*Malika,
Aide soignante*

« Lorsque nous rendons visite aux
personnes, nous rentrons dans leur
intimité. Le lien est très fort.
Nous apportons à la fois
un soutien médical et
psychologique ».



en quelques mots

En lien avec des professionnels de santé et des
travailleurs sociaux. Il-elle dispense des **soins de
confort ou préventifs et les soins d'hygiène
au domicile**.

Il-elle est employé-e par un **Service de soins
infirmiers à domicile (SSIAD)** ou un **Centre de soins
infirmiers (CSI)** et/ou un **Service Polyvalent d'Aide et
de Soins à Domicile (SPASAD)**.



RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE :

uniformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

www.aideadomicile-labranche.fr

En pratique : soigner et reconforter

L'aide-soignant-e intervient au domicile de personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie. Il-elle intervient sur prescription médicale et travaille en lien avec les autres professionnels ou intervenants chez la personne.

- **Administer des soins** : soins de la peau, prévention des escarres, pose de bas de contention, etc.
- **Surveiller les paramètres vitaux** : température, poids, pression artérielle, pouls, etc.
- **Contrôler l'état du matériel médical** au domicile de la personne.
- **Faire des soins d'hygiène.**
- **Aider à la mobilité**, en utilisant du matériel médicalisé.
- **Interagir avec le réseau familial**, social et médico-social de la personne.
- **Transmettre les informations** quotidiennement et participer aux réunions de coordination internes.

Un salaire, des garanties

Le salaire de l'aide-soignant-e varie de 1 592 € à 2 141 € brut entre l'entrée dans l'emploi et la fin de carrière pour un temps plein. La Branche apporte des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale, de formation professionnelle mais aussi des congés d'ancienneté.

Des conditions de travail spécifiques

Pour se rendre chez les personnes et leur apporter des soins, le métier d'aide-soignant-e implique des horaires de travail adaptés. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel. Le travail se fait par roulement tous les jours de la semaine y compris le dimanche. Le métier impliquant de nombreux déplacements, un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire.

Savoir être...

S'impliquer auprès de personnes fragilisées et malades à leur domicile nécessite un bon équilibre et une bonne résistance physique. Le métier requiert une capacité de dialogue, d'écoute et de bienveillance pour apporter soin et réconfort aux personnes. Il faut savoir être disponible et faire preuve d'initiative, tout en s'impliquant dans un travail d'équipe.

Le métier d'aide soignant est soumis au secret professionnel.

... et savoir-faire

Maîtriser les gestes techniques liés aux soins de confort ou d'hygiène. Être en capacité de transmettre les informations au quotidien et lors des réunions collectives. Savoir communiquer avec les autres intervenants à domicile, la famille et le réseau social.

Autonome mais pas seul-e !

L'aide-soignant-e travaille sous la responsabilité d'un-e infirmier-e qui organise ses journées et le-la supervise. Il-elle fait partie d'une équipe de professionnels notamment de santé, médecins, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, etc.

Une journée type d'Aide-soignant-e

- 7h - 7h45 Monsieur Fabien, 80 ans : toilette complète au lit avec prévention d'escarres, aide à l'élimination, lever et mise au fauteuil.
- 8h - 8h45 Madame Yvonne, 70 ans : aide à la toilette pour maintenir son autonomie.
- 9h - 10h Monsieur Jacques, 82 ans : toilette complète avec soin particulier au niveau de la peau.
- 10h15 - 10h45 Madame Pierrette, 77 ans : aide à la toilette et pose de bas de contention.
- 11h15 - 11h45 Monsieur Laurent, 71 ans : Observation de pansements, aide à l'élimination, aide à la prise de médicaments.
- 12h Retour au service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et transmission des informations.
- 14h - 15h30 Réunion de coordination interne.
- 16h - 16h30 Monsieur Hamed, 45 ans : aide à la mobilité en utilisant le matériel médicalisé et observation de pansements.

comment devenir aide-soignant-e ?

Vous pouvez devenir aide-soignant-e par la formation, l'alternance et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) vous permettant d'acquérir le **Diplôme d'État d'aide-soignant**.

VAE : L'expérience acquise peut être validée au bout d'un an d'exercice de l'emploi et si besoin complétée par des modules de formation pour accéder au diplôme.

À noter : des allègements ou des dispenses de certains modules de formation existent. Renseignements : Uniformation, Centre d'information et d'orientation (CIO), Permanence d'accueil d'information et d'orientation (PAIO), centre d'information jeunesse (CIDJ), mission locale, etc.

Les associations recrutent aussi des hommes

S'il est vrai que les femmes sont très représentées dans ce métier, les hommes sont aussi très appréciés. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux.



« Dans ce métier, il y a des aspects très pratiques et des aspects plus relationnels pour être à l'écoute des personnes. Il faut savoir écouter sans juger et recevoir les confidences, les angoisses ou les plaintes en prenant le recul nécessaire. Ce sont des relations humaines d'une grande richesse ».

Maxime



postulez sur :
coeur-emplois.fr



Catherine
Auxiliaire de vie
sociale

« En travaillant dans l'intimité
des personnes accompagnées,
l'AVS bénéficie d'une place
unique et privilégiée où s'installent
des valeurs telles que la confiance,
le respect et la reconnaissance ».



AVS (Auxiliaire de Vie Sociale)*

Vous souhaitez exercer un métier au
cœur du lien social, vous aimez **aider**
les autres, vous êtes **autonome** et
mobile, vous savez **vous adapter** aux
différentes personnalités et situations.

en quelques mots

L'AVS aide et accompagne les bénéficiaires à domicile : **en contribuant à la qualité de vie de la personne ou de la famille accompagnée, au développement ou au maintien des capacités de la personne aidée à vivre à son domicile.** L'AVS travaille dans une association.

* Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social



RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE :

uniformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

www.aideadomicile-labranche.fr

En pratique : un accompagnement de proximité

L'auxiliaire de vie sociale (AVS) aide au quotidien des personnes âgées ou en situation de handicap ou les familles. L'AVS les accompagne dans les actes de la vie quotidienne et les relations sociales. Son intervention vise à compenser les conséquences d'un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature.

- **Aider au maintien et au développement des capacités** de la personne aidée.
- **Aider aux actes essentiels de la vie** (toilette, habillage, prise des repas).
- **Accompagner la personne dans sa vie sociale** (courses, loisirs, rendez-vous médicaux...).
- **Apporter des solutions techniques pour sécuriser le cadre de vie.** Utiliser les matériels médicaux tels que le lit médicalisé, le lève-malade, etc.
- **Assurer l'entretien du domicile** de la personne aidée ou de la famille accompagnée.
- **Veiller sur l'évolution de la personne,** la stimuler, la soulager, lui apprendre à faire, communiquer avec ses proches.
- **Animer la journée** à l'aide d'activités manuelles et artistiques, promenades, lecture, jeux...

Une journée type d'AVS

7h30 à 9h30 Madame Jeanine 88 ans en fauteuil : aide à la toilette - entretien du logement et du linge - préparation du petit déjeuner et du déjeuner tout en discutant.

9h45 - 10h45 Monsieur Jacques 85 ans : prise du courrier, petite vaisselle, préparation des repas, balayage et papotages.

12h - 13h Retour chez Madame Jeanine pour la prise du repas du midi et préparation de celui du soir. Vaisselle.

15h15 - 18h15 Madame Claire 38 ans en fauteuil, hémiplegie, maman d'un petit garçon de 4 ans. Courses, récupérer le petit à l'école, rangement du logement et préparation du repas du soir, aide pour s'occuper de l'enfant.

Un salaire, des garanties

Le salaire varie de 1 592 € à 2 141 € brut entre l'entrée dans l'emploi et la fin de carrière pour un temps plein. La Branche apporte des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale, de formation professionnelle mais aussi des congés d'ancienneté.

Des conditions de travail spécifiques

Pour accompagner les personnes à domicile et afin d'assurer la continuité de service auprès des publics fragilisés, le métier d'AVS implique des horaires de travail adaptés, y compris le dimanche et les jours fériés. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel.

Le métier impliquant de nombreux déplacements, un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire.

Savoir être...

S'impliquer au quotidien auprès de personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales nécessite des qualités d'adaptation à des situations diverses ainsi qu'une juste distance vis-à-vis de la personne aidée. Pour être en capacité de veiller au bien-être physique et psychologique de la personne aidée, un bon équilibre personnel est indispensable. Le métier d'AVS est soumis au secret professionnel.

... et savoir-faire

Connaître les dispositifs et les institutions en lien avec le métier et savoir coopérer avec les différents partenaires (travailleurs sociaux et paramédicaux). Produire des écrits professionnels qui servent de supports aux actions.

Autonome mais pas seul.e !

L'AVS entretient des relations avec la famille, le personnel de santé et communique régulièrement avec eux sur la situation et l'évolution de la personne. L'AVS travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité de leur encadrement intermédiaire.

comment devenir Auxiliaire de vie sociale ?

Vous pouvez devenir AVS par la formation et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) qui vous permettent d'acquérir le **diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES)**. Ce diplôme fusionne les diplômes d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et d'aide médico-psychologique (DEAMP).

VAE : L'expérience acquise peut être validée au bout d'un an d'exercice de l'emploi et si besoin complétée par des modules de formation pour accéder au diplôme.

À noter : des allègements ou des dispenses de certains modules de formation existent. Renseignements : Uniformation, Centre d'information et d'orientation (CIO), Permanence d'accueil d'information et d'orientation (PAIO), centre d'information jeunesse (CIDJ), mission locale, etc.

Les associations recrutent aussi des hommes

S'il est vrai que les femmes sont très représentées dans ce métier, les hommes sont aussi très appréciés. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux.



« Dans ce métier de contact quotidien, il faut être constamment attentif aux attentes des personnes. Chaque visite est différente et le travail n'est jamais le même. Il faut parfois prendre le temps de discuter et parfois s'en tenir à réaliser les tâches dont les personnes ont besoin ».



postulez sur :
coeur-emplois.fr

TISF (Technicien·ne de l'Intervention Sociale et Familiale)

Vous faites preuve
d'une grande **capacité
d'adaptation** et vous
souhaitez vous engager
dans une profession
au cœur du lien social.



Laïla, TISF

Des difficultés familiales peuvent nécessiter une aide ponctuelle, pour que chacun retrouve des repères. Au cœur de l'intimité familiale, nous sommes là non pas pour juger mais pour accompagner le cheminement des enfants, adolescents ou parents.



en quelques mots

Le·la TISF élabore le projet d'intervention avec son responsable.

Le·la TISF intervient au domicile des familles confrontées à des difficultés pouvant affecter l'équilibre de la cellule familiale, le lien parental, l'inclusion sociale, la protection de l'enfant, son développement et son éducation. Il·elle mène également des actions de prévention périnatale auprès des mamans, avant comme après la grossesse.

Il·elle intervient le plus souvent dans le cadre de prestations CAF, de prestations d'aide sociale à l'enfance, d'action de prévention en PMI ou en complément d'une mesure d'action éducative ou de placement.

Il·elle joue un rôle dans le repérage des situations de maltraitance. Il·elle peut également proposer des actions collectives afin de renforcer le lien social.



RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE :

uniformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

www.aideadomicile-labranche.fr

En pratique : Être au plus près des familles

Travailleur social à part entière, **le-la TISF soutient et accompagne les familles à leur domicile**. Son champ d'intervention est centré sur les difficultés rencontrées par les familles, avec un rôle d'accompagnement social, d'insertion et de soutien à la fonction parentale. C'est par la réalisation d'actes partagés de la vie quotidienne que le-la TISF va pouvoir gagner la confiance des familles :

- **Faire avec la famille des gestes de la vie quotidienne dans un but éducatif et de soutien à la parentalité.** (travail sur l'hygiène et l'image de soi, jouer ensemble pour apprendre à respecter les règles, gérer son budget...).
- **Avoir un rôle d'aide et d'accompagnement** pour favoriser l'intégration de la famille dans son environnement (démarches administratives).
- **Proposer et animer des ateliers à thème** regroupant des familles pour favoriser le lien social (informations citoyennes sur les droits et les devoirs, cuisine).
- **Encadrer les droits de visite** des parents qui se sont vus retirer la garde de leur enfant.
- **Produire des écrits** professionnels qui servent notamment de support aux actions et d'aide à la décision pour les partenaires.

Une journée type de Technicien.ne de l'intervention sociale et familiale

- 8h30 à 10h30 Mme Florence vient d'avoir des triplés. Aide au bain et préparation des enfants - Aide la maman dans l'entretien du logement et dans la gestion de son budget.
- 11h00 - 13h00 Mme Claire, maman de 5 enfants dont un en situation de handicap. Aide à la préparation et à la prise du repas.
- 14h30 - 17h00 Mr et Mme David, parents de 2 enfants placés en famille d'accueil. Accompagne les parents dans le cadre du droit de visite.
- 17h30 - 19h00 Mme Julie, maman de 3 enfants. Sortie d'école et accompagnement dans l'aide aux devoirs.

Un salaire, des garanties

Le salaire du·de la TISF varie de 1 727 € à 2 303 € brut entre l'entrée dans l'emploi et la fin de carrière pour un temps plein. La Branche apporte des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale, de formation professionnelle mais aussi des congés d'ancienneté.

Des conditions de travail spécifiques

Pour accompagner la famille dans la continuité, le métier de TISF implique des horaires de travail adaptés, y compris le mercredi et le samedi. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel.

Le métier impliquant de nombreux déplacements, un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire.

Savoir être...

S'impliquer dans le quotidien de familles ou de personnes en difficulté n'est pas anodin. Il s'agit d'un métier qui nécessite du tact, un fort intérêt pour la relation d'aide, en même temps qu'une capacité à s'extraire des situations pour conserver de la neutralité. La faculté d'adaptation à des situations très diverses est donc indispensable.

Les métiers de l'accompagnement social exigent discrétion voire secret professionnel.

... et savoir-faire

Connaître les dispositifs et les institutions en lien avec le métier et savoir coopérer avec les différents partenaires (autres travailleurs sociaux et professionnels de santé). Produire des écrits professionnels qui servent de supports aux actions.

Autonome mais pas seul·e !

Le-la TISF intervient sous la responsabilité d'un·e responsable hiérarchique qui organise ses journées et le-la supervise. C'est aussi un travail de partenariat car d'autres travailleurs sociaux et/ou professionnels de santé peuvent intervenir autour de la famille, par exemple : l'assistant·e social·e, les équipes de l'aide sociale à l'enfance, la sage femme en période périnatale...

comment devenir Technicien.ne de l'intervention sociale et familiale ?

Vous pouvez devenir TISF par la formation, l'alternance et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) vous permettant d'acquérir le **Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale**.

VAE : L'expérience acquise peut être validée au bout d'un an d'exercice de l'emploi et si besoin complétée par des modules de formation pour accéder au diplôme.

À noter : des allègements ou des dispenses de certains modules de formation existent. Renseignements : Uniformation, Centre d'information et d'orientation (CIO), Permanence d'accueil d'information et d'orientation (PAIO), centre d'information jeunesse (CIDJ), mission locale, etc.

Les associations recrutent aussi des hommes

S'il est vrai que les femmes sont très représentées dans ce métier, les hommes sont aussi très appréciés. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux.



« En travaillant dans l'intimité des familles, le-la TISF bénéficie d'une place unique et privilégiée qui lui permet de transmettre des connaissances, délivrer des conseils, encourager et valoriser les savoirs faire et compétences de chacun des membres de la famille ».



postulez sur :
coeur-emplois.fr



Florent
Aide médico Psychologique

« La profession d'AMP est très enrichissante humainement. Il faut savoir être attentif et patient pour que les personnes se sentent apaisées et puissent avoir le sourire malgré leurs difficultés. »



AMP (Aide Médico Psychologique)*

Vous aimez **aider** les personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent se sentir bien.
Vous êtes **autonome** et vous savez **vous adapter** à différentes personnalités et situations avec bienveillance.



en quelques mots

L'AMP intervient sur les champs de l'accompagnement à domicile, en contribuant à la **qualité de vie** de la personne, au **développement ou au maintien** de ses capacités à **vivre à son domicile**.
L'AMP accompagne également la personne dans sa relation à l'environnement afin d'aider au **maintien de la vie sociale**.

* Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social



RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE :

uniformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

www.aideadomicile-labranche.fr

En pratique : Un accompagnant personnalisé

L'aide médico-psychologique (AMP) intervient au quotidien auprès de personnes en situation de handicap, qu'il soit d'ordre physique, psychique ou sensoriel.

L'AMP leur apporte une assistance individualisée pour qu'elles puissent rester à domicile, au cœur de leur environnement familial et affectif.

- **Aider au maintien et au développement des capacités** de la personne aidée.
- **Animer la journée** à l'aide de jeux, activités manuelles et artistiques, promenades, lecture...
- **Aider aux actes essentiels de la vie** (toilette, habillage, prise des repas).
- **Accompagner la personne dans sa vie sociale** (cours, loisirs, rendez-vous médicaux...).
- **Apporter des solutions techniques pour sécuriser le cadre de vie.**
- **Assurer l'entretien du domicile** de la personne aidée.
- **Veiller sur l'évolution de la personne**, la stimuler, la soulager, lui apprendre à faire, communiquer avec ses proches.

Une journée type d'AMP

- 7h00 à 7h45 Madame Sylvie, paraplégique. Aide à la toilette et à l'habillage avant son départ au travail.
- 9h-12h Madame Martine 73 ans, grande dépendance motrice et maladie évolutive. Aide au lever, à la toilette, à l'habillage et à la prise de repas.
- 13h30-15h Mohamed, 8 ans, temporairement immobilisé suite à une fracture, jeux et lecture.
- 15h30-16h30 Retour à l'association pour échanger avec le coordinateur du service.
- 17h - 18h15 Monsieur Jean, 87 ans, en fauteuil et souffrant de difficultés d'élocution. Aide à la réalisation des courses, accompagnement à la médiathèque et visite d'amis.

Un salaire, des garanties

Le salaire d'AMP varie de 1 592 € à 2 141€ brut entre l'entrée dans l'emploi et la fin de carrière pour un temps plein. La Branche apporte des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale, de formation professionnelle mais aussi des congés d'ancienneté.

Des conditions de travail spécifiques

Pour accompagner les personnes à domicile et afin d'assurer la continuité de service auprès des publics fragilisés, le métier d'AMP implique des horaires de travail adaptés, y compris le dimanche et les jours fériés. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel.

Le métier impliquant de nombreux déplacements, un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire.

Savoir être...

S'impliquer au quotidien auprès de personnes en situation de handicap nécessite des qualités d'adaptation à des situations diverses ainsi qu'une juste distance vis-à-vis de la personne aidée. Pour être en capacité de veiller au bien-être physique et psychologique de la personne aidée, un bon équilibre personnel est indispensable.

Le métier d'AMP est soumis au secret professionnel.

... et savoir-faire

Connaître les dispositifs et les institutions en lien avec le métier et savoir coopérer avec les différents partenaires (travailleurs sociaux et paramédicaux). Produire des écrits professionnels qui servent de supports aux actions.

Autonome mais pas seul-e !

L'AMP entretient des relations avec la famille, le personnel de santé et communique régulièrement avec eux sur la situation et l'évolution de la personne. L'AMP travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité de leur encadrement intermédiaire.

Comment devenir Aide médico psychologique ?

Vous pouvez devenir AMP par la formation, l'alternance et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) qui vous permettent d'acquies le **diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES)**. Ce diplôme fusionne les diplômes d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et d'aide médico-psychologique (DEAMP).

VAE : L'expérience acquise peut être validée au bout d'un an d'exercice de l'emploi et si besoin complétée par des modules de formation pour accéder au diplôme.

À noter : des allègements ou des dispenses de certains modules de formation existent. Renseignements : Uniformation, Centre d'information et d'orientation (CIO), Permanence d'accueil d'information et d'orientation (PAIO), centre d'information jeunesse (CIDJ), mission locale, etc.

Les associations recrutent aussi des hommes

S'il est vrai que les femmes sont très représentées dans ce métier, les hommes sont aussi très appréciés. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux.



« En travaillant dans l'intimité des personnes accompagnées, nous entretenons une relation privilégiée avec les personnes. C'est vraiment réconfortant de constater les progrès qu'elles accomplissent, en partie grâce à nous. »



postulez sur :
coeur-emplois.fr

Infirmier.e

Vous souhaitez **aider les autres** en leur prodiguant des soins à domicile. Vous avez le **sens du contact**. Vous savez **être à l'écoute** de personnes fragilisées ou malades et veiller à leur bien-être.



Aurélien
Infirmier

« C'est un métier passionnant à haute responsabilité. Nous devons être très vigilants dans nos gestes. Nous sommes à l'écoute des personnes, et de fait, cela crée une relation de confiance et de reconnaissance très forte ».



en quelques mots

Sur prescription médicale, Il·elle **dispense des soins et recueille toute observation relative à l'état de santé** de la personne.

Il·elle réalise et/ou supervise les **soins d'hygiène et d'alimentation**.

Il·elle effectue des **activités administratives** liées à la gestion des soins.

Il·elle est employé·e par un **Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)** ou un **Centre de soins infirmiers (CSI)** et/ou un **Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD)**.



RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE :

uniformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

En pratique : soigner et reconforter

L'infirmier-e effectue des soins pour améliorer, maintenir et restaurer la santé. Il-elle participe à un protocole de soins visant à favoriser le maintien à domicile des personnes fragilisées ou malades. Il-elle intervient sur prescription médicale et travaille en lien avec les professionnels en charge de la santé des personnes.

- **Dispenser les soins** : changer un pansement, faire une piqûre, poser une sonde urinaire, mettre des gouttes ou une pommade dans les yeux, mettre et/ou enlever des bas de contention, etc.
- **Veillez à une bonne alimentation et hydratation adaptée, aider à la toilette et à la prise de médicament.**
- **Assurer la surveillance des équipements**, la gestion des stocks et la préparation des médicaments (semainier), les plannings de soins en fonction des prescriptions médicales.

Une journée type d'infirmier-e (équipe du matin)

7h-7h15	Madame Marie, 78 ans, prise de sang / bilan lipidique et glycémique.
7h30-8h	Monsieur Antoine, 51 ans, arrêt de la perfusion d'hydratation posée pour la nuit.
8h30-8h45	Madame Yvette, 84 ans, pose de bas de contention.
9h15-9h40	Monsieur Paul, 66 ans, pansement de plaie opératoire.
10h-10h20	Madame Lucie, 72 ans, injection d'anticoagulant et surveillance d'un plâtre.
10h45-11h	Madame Rose, 77 ans, injection d'antibiotiques pour une infection bronchique.
11h30-11h50	Monsieur Romain, 10 ans, diabétique, contrôle glycémique et injection d'insuline avant le repas de midi.
12h30-13h	Monsieur Jean, 66 ans, injection du vaccin contre la grippe.

Un salaire, des garanties

Le salaire de l'infirmier-e varie de 1 974 € à 2 647 € brut entre l'entrée dans l'emploi et la fin de carrière pour un temps plein. La Branche apporte des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale, de formation professionnelle mais aussi des congés d'ancienneté.

Des conditions de travail spécifiques

Pour se rendre chez les personnes et leur apporter des soins, le métier d'infirmier-e implique des horaires de travail adaptés, y compris le mercredi et le samedi. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel.

Le métier impliquant de nombreux déplacements, un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire.

Savoir être...

S'impliquer auprès de personnes fragilisées et malades à leur domicile nécessite un bon équilibre et une bonne résistance physique. Le métier requiert une capacité de dialogue et de bienveillance pour apporter soin et réconfort aux personnes.

Le métier d'infirmier-e est soumis au secret professionnel.

... et savoir-faire

Maîtriser les gestes techniques liés aux soins infirmiers. Savoir communiquer avec les autres intervenant-e-s à domicile.

Autonome mais pas seul-e !

L'infirmier-e travaille avec les professionnels de santé, médecins et aides-soignants qui interviennent au domicile de la personne, mais également avec les autres travailleurs sociaux.

Comment devenir infirmier-e ?

Vous pouvez devenir infirmier-e par la formation vous permettant d'acquérir le **Diplôme d'État d'infirmier**.

À noter : des allègements ou des dispenses de certains modules de formation existent pour les titulaires du Diplôme d'État d'Aide-soignant et du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture.

Renseignements : Uniformation, Centre d'information et d'orientation (CIO), Permanence d'accueil d'information et d'orientation (PAIO), centre d'information jeunesse (CIDJ), mission locale, etc.

Les associations recrutent aussi des hommes

S'il est vrai que les femmes sont très représentées dans ce métier, les hommes sont aussi très appréciés. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux.



« Lorsque nous dispensons les soins, nous sommes en grande proximité avec les personnes qui se confient à nous plus facilement qu'elles ne le feraient avec un médecin. Ces moments privilégiés de dialogue sont fondamentaux pour leur bien-être ». Jean-Baptiste



postulez sur :
coeur-emplois.fr

Responsable de secteur

Vous souhaitez exercer un métier au cœur du lien social. Vous voulez **encadrer et coordonner une équipe** d'intervenants à domicile. Vous êtes capable de **gérer des situations délicates**, même dans l'urgence.

« Je me dois d'être à l'écoute et réactive pour intervenir en cas d'imprévu ou d'urgence. L'équipe compte sur moi. Il s'agit de proposer une solution qui réponde le mieux possible au projet de vie de la personne »

Cécile, Responsable
de secteur

en quelques mots

Il-elle évalue les besoins des bénéficiaires. Il-elle est à l'écoute et en veille permanente pour coordonner les interventions et met tout en œuvre pour que son équipe favorise l'autonomie des personnes fragilisées et leur maintien à domicile.

Il-elle supervise les interventions à domicile et en garantit la qualité.

Il-elle mobilise les ressources humaines nécessaires, veille aux conditions de travail et au suivi des formations.



RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE :

uniformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

www.aideadomicile-labranche.fr

En pratique : évaluer, encadrer et coordonner

Le-la responsable de secteur est au cœur des interventions entre les personnes aidées, leur famille, les intervenants à domicile et les professionnels sociaux et de santé.

Il-elle évalue, encadre et coordonne les différentes interventions en fonction des besoins analysés.

- **Évaluer les besoins des bénéficiaires** à leur domicile.
- **Suivre l'évolution** des situations et des personnes aidées et **adapter l'intervention si besoin.**
- **Faire face aux imprévus et urgences** avec pertinence et efficacité.
- **Encadrer les intervenants à domicile** placés sous sa responsabilité. **Gérer leurs plannings** d'intervention et les remplacements.
- **Animer des temps d'échange collectifs** pour créer une synergie entre les équipes.
- **Effectuer les démarches administratives** de prise en charge des personnes aidées.
- **Coopérer avec les partenaires de l'aide sociale** et médico-sociale, l'entourage familial et social.
- **Participer au développement** de son secteur d'intervention.

Une journée type de Responsable de secteur

8h30-9h30	Gestion des plannings des intervenants.
9h30-10h30	Visite au domicile de Mme Louise pour une évaluation des prestations.
11h-12h	Gestion des remplacements en urgence d'un intervenant.
13h30-14h30	Réunion d'équipe.
15h-16h	Échange avec l'équipe médico-sociale sur une situation d'accompagnement.
16h30-17h30	Travail administratif et échanges avec les usagers et leurs familles ainsi qu'avec les intervenants.

Un salaire, des garanties

Le salaire de responsable de secteur varie de 1 974 € à 2 647 € brut entre l'entrée dans l'emploi et la fin de carrière pour un temps plein. La Branche apporte des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale, de formation professionnelle mais aussi des congés d'ancienneté.

Des conditions de travail spécifiques

Pour garantir la continuité de l'accompagnement des personnes, le métier de responsable de secteur implique des horaires de travail adaptés, y compris des astreintes. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel.

Le métier impliquant de nombreux déplacements, un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire.

Savoir être...

Le métier requiert une capacité de dialogue et de gestion d'équipe. Pour faire face à des situations urgentes, un bon sens de l'organisation et une grande réactivité sont nécessaires. Autonomie, esprit d'initiative, valeurs humaines et respect sont les valeurs fondamentales.

Les métiers de l'accompagnement social exigent discrétion voire secret professionnel.

... et savoir-faire

Pour gérer les ressources humaines, il est essentiel de connaître la législation sociale et la convention collective.

Autonome mais pas seul.e !

Le-la responsable de secteur exerce sous la responsabilité d'un-e supérieur-e hiérarchique et travaille en étroite collaboration avec les partenaires de l'aide sociale, sanitaire et médico-sociale.



« Nous sommes les garants de la qualité des prestations. Pour cela nous sommes en relation permanente avec les intervenants et avec les personnes accompagnées. C'est très enrichissant ». Paul



comment devenir Responsable de secteur ?

Vous pouvez devenir responsable de secteur par la formation, l'alternance et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) vous permettant d'acquérir **le Diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale, d'assistant social, d'éducateur spécialisé ou de travail social** ou un **BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social**.

Le Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale avec au moins 10 ans d'ancienneté dans la fonction, et une formation complémentaire, permet également d'accéder à ces fonctions.

VAE : L'expérience acquise peut être validée au bout d'un an d'exercice de l'emploi et si besoin complétée par des modules de formation pour accéder au diplôme.

À noter : des allègements ou des dispenses de certains modules de formation existent. Renseignements : Uniformation, Centre d'information et d'orientation (CIO), Permanence d'accueil d'information et d'orientation (PAIO), centre d'information jeunesse (CIDJ), mission locale, etc.

Les associations recrutent aussi des hommes

S'il est vrai que les femmes sont très représentées dans ce métier, les hommes sont aussi très appréciés. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux.

postulez sur :
coeur-emplois.fr



Chloé
Infirmière coordinateur-trice

« En organisant et planifiant des interventions coordonnées, ma mission consiste à prévenir et retarder la dégradation de l'état de santé des personnes fragilisées ou handicapées et de leur permettre de rester à leur domicile ».



Infirmier·e coordinateur·trice

Vous souhaitez **aider les personnes fragilisées** ou en situation de handicap en leur prodiguant des soins. Vous êtes **autonome**, organisé·e et intéressé·e par des missions d'encadrement et de coordination.

en quelques mots

L'infirmier·e coordinateur·trice est un·e infirmier·e diplômé·e d'état, **responsable d'un service de soins infirmiers à domicile** ou un **Centre de soins infirmiers (CSI)** ou au **Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD)**.



RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE :

uniformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

En pratique : soigner, encadrer et coordonner

L'infirmier-e coordinateur-trice assure la responsabilité du service de soins. Il-elle dispose de compétences à la fois de soignant-e mais également de gestionnaire.

- **Assurer l'organisation des soins** en évaluant la situation de la personne, en élaborant un diagnostic infirmier et un projet de soins individualisé.
- **Coordonner les relations avec les autres professionnels** du maintien à domicile et de santé.
- **Planifier les interventions à domicile.**
- **Assurer l'administration** (dossiers des personnes et transmission aux organismes concernés) et la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, évaluation)

Une journée type d'infirmier-e coordinateur-trice

7h-8h15

Madame Louise, 75 ans, de retour à son domicile suite à une hospitalisation. Visite d'évaluation et établissement du projet de soins individualisé.

9h-10h

Planification des interventions des infirmiers et aides-soignants.

10h-12h

Entretiens d'évaluation avec l'équipe.

13h30-15h30

Réunion de service.

16h-17h

Gestion des dossiers en cours.

Un salaire, des garanties

Le salaire varie de 2 141 € à 3 126 € brut entre l'entrée dans l'emploi et la fin de carrière pour un temps plein. La Branche apporte des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale, de formation professionnelle mais aussi des congés d'ancienneté.

Des conditions de travail spécifiques

Pour accompagner les personnes à domicile, assurer la continuité de service auprès des publics fragilisés et encadrer une équipe de soins, le métier d'infirmier-e coordinateur-trice implique des horaires de travail adaptés, y compris le dimanche et les jours fériés. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel.

Le métier impliquant de nombreux déplacements, un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire.

Savoir être...

Avoir une bonne pratique de l'animation et de l'encadrement d'équipe, le sens de l'organisation, la capacité à travailler en équipe, un bon relationnel et le sens de l'écoute.

Le métier d'infirmier coordinateur-trice est soumis au secret professionnel.

... et savoir-faire

Maîtriser les gestes techniques liés aux soins infirmiers. Connaître les dispositifs et les institutions en lien avec le métier et savoir coopérer avec les différents partenaires (travailleurs sociaux et paramédicaux). Produire des écrits professionnels qui servent de supports aux actions.

Autonome mais pas seul-e !

L'infirmier-e coordinateur-trice entretient des relations avec la famille, le personnel de santé et communique régulièrement avec eux sur la situation et l'évolution de la personne. Il-elle travaille au sein d'une équipe pluri-disciplinaire qu'il-elle coordonne.

Comment devenir infirmier-e coordinateur-trice ?

Vous pouvez devenir infirmier-e coordinateur-trice en étant titulaire du **diplôme d'Etat d'infirmier**.

La formation et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) vous permettent d'acquérir un certificat de compétences de Coordinateur-trice en structure médico-sociale.

VAE : L'expérience acquise peut être validée au bout d'un an d'exercice de l'emploi et si besoin complétée par des modules de formation pour accéder au diplôme.

À noter : des allègements ou des dispenses de certains modules de formation existent. Renseignements : Uniformation, Centre d'information et d'orientation (CIO), Permanence d'accueil d'information et d'orientation (PAIO), centre d'information jeunesse (CIDJ), mission locale, etc.

Les associations recrutent aussi des hommes

S'il est vrai que les femmes sont très représentées dans ce métier, les hommes sont aussi très appréciés. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux.



« La profession d'infirmier-e coordinateur-trice est très enrichissante humainement. Il faut garantir la qualité et la continuité des soins et manager une équipe. Il faut être disponible pour les équipes, les personnes à domicile et leur entourage ».



postulez sur :
coeur-emplois.fr

Employé.e à domicile

Vous aimez **aider les autres.**
Vous êtes **autonome, mobile et organisé.e.**



*Françoise
Employée à domicile*

« Parfois, les gestes les plus simples, comme préparer une omelette ou réchauffer un plat au four deviennent un peu compliqués pour les personnes accompagnées. Je suis là pour aider ces personnes à les réaliser et à pouvoir rester chez elles le plus longtemps possible ».



en quelques mots

Présent.e aux côtés des personnes qui ne peuvent plus réaliser seules les actes ordinaires de la vie courante, l'employé.e à domicile les **aide au quotidien dans les activités domestiques et administratives.**
Il.elle les accompagne dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne.
Il.elle est employé.e par une **association** et travaille de manière autonome.



RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE :

uniformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

www.aideadomicile-labranche.fr

En pratique : accompagner au quotidien

- **Prendre en charge** tout ou partie des tâches d'entretien de la maison : ménage, lessive, repassage.
- **Aider** dans les actes essentiels de la vie quotidienne : réaliser les achats alimentaires, préparer les repas.
- **Maintenir le lien social** avec la personne aidée dans ses sorties : rendez-vous chez le médecin, courses, pharmacie...
- **Assister** la personne aidée dans ses démarches administratives ou l'aider à remplir des papiers.

Une journée type d'employé.e à domicile

8h-10h	M. JEAN, 90 ans. Aide à la préparation du petit-déjeuner et du déjeuner. Entretien du logement et du linge.
10h15-12h15	M. et Mme ROBERT, 86 et 84 ans. Lessive, préparation des repas, nettoyage des sols et repassage.
13h45-15h45	Mme ALICE, 75 ans. Accompagnement chez le médecin. Petites courses alimentaires et pharmacie.
17h-18h	Retour chez M. JEAN. Repassage et préparation du dîner.

Un salaire, des garanties

Le salaire de l'employé.e à domicile varie de 1 498 € à 1 813 € brut entre l'entrée dans l'emploi et la fin de carrière pour un temps plein. La Branche apporte des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale, de formation professionnelle mais aussi des congés d'ancienneté.

Des conditions de travail spécifiques

Pour accompagner la personne dans la continuité, le métier d'employé.e à domicile implique des horaires de travail adaptés, y compris le week-end. Il peut s'exercer à temps partiel comme à temps plein.

Le métier impliquant de nombreux déplacements, un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire.

Savoir être...

Le métier requiert des qualités d'autonomie et d'adaptation à des situations diverses. Intervenir au quotidien dans l'intimité des personnes en perte d'autonomie nécessite un sens de l'écoute, de la bienveillance et un fort intérêt pour la relation d'aide. Les métiers de l'accompagnement social exigent de la discrétion.

... et savoir-faire

Maîtriser les gestes liés aux actes essentiels de la vie quotidienne. Savoir s'adapter aux situations diverses pour réaliser les tâches ménagères et du quotidien. Etre capable de prendre en charge le suivi de démarches administratives. Savoir communiquer avec l'entourage et les autres intervenants à domicile.

Autonome mais pas seul.e !

L'employé.e à domicile travaille sous la responsabilité d'un.e responsable de secteur qui organise ses journées et le.la supervise. C'est aussi un travail de partenariat car plusieurs professionnels peuvent intervenir autour de la même personne, par exemple : infirmier.e, aide-soignant.e, etc. La communication entre les professionnels, la personne aidée et son entourage est primordiale pour un accompagnement de qualité.

comment devenir employé.e à domicile ?

Vous pouvez devenir employé.e à domicile par la formation et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) vous permettant d'acquérir l'un des diplômes reconnu par la Branche

VAE : L'expérience acquise peut être validée au bout d'un an d'exercice de l'emploi et si besoin complétée par des modules de formation pour accéder au diplôme.

À noter : des allègements ou des dispenses de certains modules de formation existent. Renseignements : Uniformation, Centre d'information et d'orientation (CIO), Permanence d'accueil d'information et d'orientation (PAIO), centre d'information jeunesse (CIDJ), mission locale, etc.

Les associations recrutent aussi des hommes

S'il est vrai que les femmes sont très représentées dans ce métier, les hommes sont aussi très appréciés. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux.



« S'il y a un métier où l'on se sent utile, c'est bien le mien. C'est vraiment une grande satisfaction d'aider les personnes en perte d'autonomie.

Elles nous le rendent bien en nous accordant leur confiance ».



postulez sur :
coeur-emplois.fr

Agent.e à domicile

Vous aimez **aider les autres**.
Vous êtes **autonome, mobile**
et capable de prendre en charge
l'entretien complet d'un foyer.



Mehdi
Agent à domicile

« Lorsque j'arrive au domicile des personnes, j'ai le sourire parce que je sais que je suis attendu. Comme elles sont souvent un peu isolées parce que peu autonomes, je m'efforce d'avoir des informations sur la vie du village pour les tenir informées ».



en quelques mots

L'agent.e à domicile **réalise et aide à l'accomplissement** des activités **domestiques et administratives simples**.
Il.elle est employé.e par une **association** et travaille de manière autonome.



RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE :

uniformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

www.aideadomicile-labranche.fr

En pratique : aider à se sentir bien chez soi

- **Prendre en charge** tout ou partie des tâches d'entretien de la maison : ménage, lessive, repassage.
- **Aider** à la préparation des repas.
- **Assister** la personne aidée dans ses démarches administratives simples.

Une journée type d'agent.e à domicile

8h-10h	Mme. JOSEPHINE, 70 ans. Entretien du logement et du linge.
11h15-13h15	M. LOUIS, 72 ans. Lessive, nettoyage des sols et repassage. Tri des documents administratifs.
15h-17h	Mme ALICE, 56 ans, opérée de l'épaule, en convalescence. Entretien du logement et repassage. Aide à la préparation du dîner.

Un salaire, des garanties

Le salaire de l'agent.e à domicile varie de 1 498 € à 1 646 € brut entre l'entrée dans l'emploi et la fin de carrière pour un temps plein. La Branche apporte des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale, de formation professionnelle mais aussi des congés d'ancienneté.

Des conditions de travail spécifiques

Pour accompagner la personne dans la continuité, le métier d'agent.e à domicile implique des horaires de travail adaptés, y compris le samedi. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel.

Le métier impliquant de nombreux déplacements, un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire.

Savoir être...

Le métier requiert des qualités d'autonomie et une capacité d'adaptation. Intervenir au quotidien dans l'intimité des personnes en perte d'autonomie nécessite un sens de l'écoute, de la bienveillance et un fort intérêt pour la relation d'aide. Les métiers de l'accompagnement social exigent de la discrétion.

... et savoir-faire

Etre organisé.e pour réaliser les tâches ménagères et du quotidien. Etre capable de prendre en charge le suivi de démarches administratives simples. Savoir communiquer avec l'entourage et les autres intervenant.e-s à domicile.

Autonome mais pas seul.e !

L'agent.e à domicile travaille sous la responsabilité d'un.e responsable de secteur qui organise ses journées et le.la supervise. C'est aussi un travail de partenariat car plusieurs professionnels peuvent intervenir autour de la même personne, par exemple : infirmier.e, aide-soignant.e, etc. La communication entre les professionnels, la personne aidée et son entourage est primordiale pour un accompagnement de qualité.

Comment devenir agent.e à domicile ?

Le métier d'agent.e à domicile est accessible sans diplôme préalable. Des perspectives d'évolution sont possibles.

Les associations recrutent aussi des hommes

S'il est vrai que les femmes sont très représentées dans ce métier, les hommes sont aussi très appréciés. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux.



« Mon travail est très varié. Ce qui me plaît, c'est de rendre service et de me sentir utile. Il y a un lien très fort qui se crée avec les personnes qui comptent sur nous pour vivre dans un foyer bien entretenu ».

